

Présentation du « Parcours 3 D de la Petite Creuse » :

Le parcours est constitué d'une boucle de **2 km** et de **12 cibles** fixes 2D ou 3D ainsi que d'une **cible mobile** (Natur Ball de chez Natur Foam) pour un total de **34 pas de tir d'entraînement** au sein d'une ferme d'élevage : ânes Baudet du Poitou , vaches Galloway. A chaque cible un piquet numéroté fait office de piquet d'attente et vous trouverez un jalon rouge (distance 5m) et vert (distance 10 m). Quelques cibles disposent d'un pas de tir plus lointain, ils sont indiqués par un piquet. A vous de choisir une distance adaptée à votre niveau de tir ou à votre programme de travail en respectant l'axe de tir donné par les piquets (règle de sécurité principale).

Le parcours est balisé : flèches avec un rond vert et un rond rouge. Parcourant principalement des sous bois vallonnés, landes et fond de vallée creusée d'un torrent, les archers doivent faire face aux difficultés de position (tir en pente et dévers avec des couloirs de tir entre les arbres).

Nous avons souhaité conserver au circuit un caractère **sauvage**, il emprunte donc pistes bocagères, forestières et, en sous bois, sentes animales simplement élargies à la débroussailleuse. Le parcours est **sportif** (c'est le but recherché) mais entretenu régulièrement et il faut juste rester vigilant au balisage. A chaque cible, un petit coup d'oeil vous permettra de trouver le fléchage vous indiquant la direction de la cible suivante. Reste à suivre le tracé jusqu'au piquet d'attente de la cible suivante.

Qui peut venir tirer sur ces parcours ?

Le parcours est ouvert à **tous les archers ayant leur matériel de tir** (amateur, archer de club ou association, chasseur à l'arc ...) et **sachant l'utiliser**. Les cibles (origine Natur Foam) reproduisent des animaux à la taille réelle. Nous utilisons le relief du terrain afin de rendre les tirs fichants ; pour certains cas une palissade de bois ou une bâche est placée derrière la cible ci afin de servir « d'anti fugue » lors que l'archer manque son tir ... et faciliter la recherche des flèches. Nous ne saurions être considérés comme responsables de la perte de flèches. Si vous en trouvez une, elle ne vous appartient pas, alors merci de la ramener dans la corbeille prévue à cet effet à l'accueil. Son propriétaire la retrouvera lors de sa prochaine visite.

Recommandations :

Il est conseillé d'avoir une **tenue adaptée** à la pratique de pleine nature et des **chaussures fermées et crantées** (dans l'idéal, des chaussures de marche et parfois des bottes en période pluvieuse).

Règles à respecter :

La pratique du tir à l'arc sur parcours nécessite de respecter des consignes de sécurité. Le non respect d'une de ces consignes peut vous exclure des parcours sans remboursement. Le **règlement intérieur** doit être lu et accepté avant de s'engager sur le parcours.

Horaires d'ouverture et Réservation :

Ouverture 7 jours sur 7 (même les jours fériés) **uniquement sur réservation**.

Vous pouvez réserver par mail à balay.alain@sfr.fr ou par téléphone au **06 89 86 11 96**. Il est souhaitable de faire votre réservation dans les jours avant votre venue et au minimum la veille.

Attention, si vous n'avez pas réservé, inutile de faire le déplacement, l'accès aux parcours vous sera refusé.

Parcours permanent ouvert tous les jours dès le lever du jour.

Entrée : 12 euros/personne

Groupe (plus de 5 personnes) : 10 euros /personne

Abonnement : 80 euros par an (de date à date)

Pour utiliser le Natur Ball de Natur Foam, un chèque de caution de 60 euros vous sera demandé.

Règlement à respecter

(La sécurité de tout le monde dépend principalement du respect de ces consignes)

Attention : Le non respect de ce règlement impliquera directement votre exclusion des parcours

Rappel : vous êtes au sein d'une ferme et pouvez croiser tracteur, animaux au pacage ou en rando, travailleur(euse)...

La signalisation :

- Chaque cible comporte un piquet indiquant le numéro de la cible. C'est derrière ce piquet que les archers doivent attendre leur tour. Les N° se suivent de 1 à 12 sur le parcours.
- Sur ce même piquet d'attente, un fléchage Vert et Rouge indique la direction à prendre pour aller à la cible suivante.
- Chaque cible comporte 2, 3 ou 4 piquets de tir

Le piquet de tir rouge est à 5 m de la cible Il est ridicule de s'approcher à moins de 5 m d'une cible !!!!

Le piquet vert est à 10 m de la cible.

Les cibles n°2, 3, 4 et 6 disposent d'un pas de tir à 15 m matérialisé par un piquet

La cible n°7 dispose de pas de tir à 25 et 30 m matérialisés par un piquet

La cible n° 9 dispose de pas de tir à 15 et 25 m matérialisés par un piquet

La cible n° 11 dispose de pas de tir à 25 et 30m matérialisés par un piquet

Pour la cible mobile Natur Ball (copyright Natur foam). La cible vous sera fournie à l'accueil dans un sac à dos. Un chèque de caution de 60 euros vous est exigé et restitué sauf en cas de perte ou de détérioration définitive de la cible. Pour utiliser cette cible mobile, il faut être deux et vous pourrez travailler votre swing (de gauche à droite, de droite à gauche) ou jouer au « lapin qui débouche de derrière » uniquement au sol, dans les conditions de sécurité adaptées et uniquement sur les zones de tir des cibles 7 et 9. Les pointes blunt caoutchouc ou judo sont les mieux adaptées à ces jeux.

Lorsqu'on se déplace (pour ne pas se trouver dans un axe de tir) :

- Respecter la signalisation d'une cible à l'autre sans jamais chercher de raccourcis.
- Même si on ne tire pas toutes les cibles, il faut suivre le tracé normal. Un topo guide vous est fourni à l'accueil.
- Ne jamais faire marche arrière sur le parcours et si vous avez oublié quelque chose à la cible précédente, appelez le groupe suivant et demandez leur de vous le rapporter.
- Il est interdit de prendre le parcours à l'envers.
- Entre deux cibles, les flèches sont impérativement remises dans le carquois.

Une fois à la cible (pour ne pas se trouver dans un axe de tir) :

- Si vous êtes plusieurs, ceux qui attendent leur tour doivent rester au pas d'attente (ou au minimum 2m en arrière de l'archer en action de tir).

Au moment de tirer :

- Identifier la cible et s'assurer que personne ne cherche une flèche derrière. Une personne qui cherche une flèche derrière une cible doit toujours laisser du matériel visible contre la cible afin de prévenir sa présence !
- Se positionner au pas de tir correspondant à votre niveau ou votre programme d'entraînement. En tirant dans un axe différent vous risqueriez de tirer dans l'axe de personnes respectant le balisage !

Pour récupérer les flèches en cible (ou hors cible) :

- Retirez les flèches en tenant la cible pour ne pas tordre les fixations ou déboîter les différentes parties de la cible 3D.
- Pour chercher des flèches perdues, laissez votre arc ou un vêtement contre la cible bien en apparence afin que le groupe suivant sache que vous êtes derrière et ne vous tire pas dessus.
- Si une flèche a ricoché au-delà de la zone de recherche malgré les bâches ou palissades d' »anti fugue », ne pas la chercher et attendre la fermeture des parcours pour effectuer la recherche. Cela vous évitera de traverser d'autres axes de tir en allant trop loin.
- Il est rigoureusement interdit d'utiliser un couteau pour enlever une flèche coincée dans une cible.
- Si vous trouvez une flèche qui ne vous appartient pas, alors merci de la ramener dans la corbeille prévue à cet effet à l'accueil. Son propriétaire la retrouvera lors de sa prochaine visite.

Remarques générales :

- Tous les types de flèches et les catégories d'arcs autorisés en compétition 3D sont acceptés sur le parcours (pas de lames de chasse ni d'arbalètes...).
- Si un groupe tire plus rapidement que vous, il est conseillé de le laisser doubler.
- Vous évoluez sur un parcours naturel où vous pouvez rencontrer divers obstacles. Nous vous invitons en conséquence à la prudence et déclinons toute responsabilité quant aux accidents corporels ou matériels étant susceptibles d'en découler. Porter une tenue adaptée notamment de bonnes chaussures
- Il est RIGOREUSEMENT interdit de fumer.
- Merci de signaler à l'exploitant tous problèmes rencontrés ou différences entre le descriptif et l'existant afin qu'il puisse intervenir sans délais.
- La connaissance de ce règlement engage votre responsabilité en cas d'accident causé par son non respect.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

A Chéniers, le :